

Légasse ont tenté de diviser la population en mettant en circulation une pétition contre la ligne de fond.

Ce n'est pas fort, car tout le monde sait à l'Île que jamais M. Delmont ne s'est occupé pour la ligne de fond et que **M. Légasse au contraire est d'avis qu'on autorise la ligne de fond.**

Nous sommes près à le prouver.

Pommé et Rose qui ont vu que M. Delmont est certain d'une majorité écrasante à l'Île n'ont pas eu peur de désavouer M. Légasse pour le servir.

La manœuvre n'a pas réussi. Les adversaires de la ligne de fond ont signé la pétition qui leur était présentée. Mais tous, adversaires et partisans de la ligne de fond sont d'accord pour dire que si cette question est très importante, il y a une autre question plus grave et plus pressée: celle de la baleine. Tous pensent qu'on essaie de diviser la population de l'île pour profiter de cette division et faire installer l'usine à baleine.

Avant de savoir comment ils pêcheraient la morue, les pêcheurs de l'île demandent qu'on ne détruise pas la morue. Or c'est M. Louis Légasse qui dès le début a soutenu cette affaire baleine, c'est lui donc qui a marché contre les intérêts de l'île. Et il a dit l'autre jour que l'idée de la baleine était abandonnée. Alors pourquoi la commission n'est-elle partie? Ce n'est pas par plaisir qu'on a dépensé l'argent qu'a coûté un pareil voyage.

Pêcheurs de l'Île aux Chiens, grouvez vous autour de ceux qui vous ont soutenus dès le premier jour sur cette question baleine, la bataille n'est pas finie, nous devrons être bien unis pour avoir une complète victoire.

OPINIONS.

POUR QUI VOTER?

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Occupé à ma journée du matin au soir je ne me suis jamais soucié de politique. Trop jeune pour avoir assisté aux luttes de l'ancien conseil général jusqu'à présent je n'ai pas eu à réfléchir sur l'importance que pouvait avoir un bulletin de vote et puis, dans les élections précédentes pour la délégation, il n'y avait jamais qu'un candidat, Monsieur Légasse. Ma foi, je faisais comme tout le monde je votais pour M. Légasse.

Oui, mais aujourd'hui, ce n'est plus la même chose, il y a deux concurrents; et pour m'instruire, me former une opinion, je suis allé, la semaine dernière à la réunion publique où les candidats devaient venir s'expliquer.

Tout d'abord, j'ai été déçu! Je comptais voir en présence M. Delmont et M. Légasse et le premier seul était là. Il nous a bien lu une lettre de M. Louis nous disant que ses occupations l'empêchaient de venir. Ouais! Mais s'il est si absorbé que cela par ses affaires, cet homme, quand pourra-t-il s'occuper des nôtres? Cependant s'il n'y était pas, et cependant la chose en valait la peine, ses employés étaient là au grand complet.... Pourquoi?

Autant que possible, j'ai écouté attentivement ce qui nous a été dit: j'étais bien un peu gêné par quelques braillards qui s'efforçaient de jeter du trouble dans la salle, comme s'ils avaient eu peur de ce qui allait être dit.... Je n'ai pu m'empêcher de dire à l'un deux: mais, saperlotte, écoutez donc! ça n'engage à rien....

Et ma foi, je dois dire que j'ai appris de choses dont je ne me doutais guère. Je passe sur le commencement où l'on a parlé de la nécessité pour le représentant de la colonie, de résider à Paris. Mon Dieu! ça se comprend. Le conseil supérieur des colonies est une sorte de petite Chambre des députés où sont discutées les choses relatives aux différents pays. Si lors des séances, le représentant d'un de ces pays ne se trouve pas là, qui s'occupera des intérêts dont il est chargé? Personne.... Et qui passera aux oubliettes? La colonie dont le délégué est absent. C'est tout simple....

Ce qui m'a fait le plus de plaisir, c'est d'entendre enfin parler de lois intéressant la classe ouvrière, lois appliquées déjà en France, mais dont ici on n'a pas la moindre idée; car personne pas plus Jacques que Louis, Pierre ou Philippe, qui devraient pourtant nous tenir au courant des idées nouvelles n'a daigné nous en parler.

Ainsi en France un ouvrier blessé sur le travail, ou à cause du travail est soigné, guéri par une assurance et en plus s'il reste estropié, a droit à une pension qui l'empêchera de crever de faim, lui et sa famille! S'il y a un pays où ça devrait bien être appliquée c'est à Saint-Pierre. Un charpentier se donne un coup d'herminette et se fait une plaie, un calfat glisse sur le pont d'un bateau et se démolit le genou! en voilà pour un mois de lit.... deux mois de chômage, et pendant ce temps là il faut que la marmite bouille, que les enfants ne claquent pas du bec. Quelques uns d'entre nous sont bien abonnés au *Sou Quotidien* ou au secours mutuel, mais ces pauvres sociétés qui ne reçoivent pas un sou de subvention ont bien de la peine à se tenir debout il ne faudrait pas en cas d'épidémie par exemple trop compter sur elles. Elles seraient bientôt à cul. Tandis que l'assurance, elle ne coûte rien à l'ouvrier et se charge de tous les frais. Il ne lui reste que la souffrance et c'est fichtre, déjà bien assez.

C'est comme la pension du marin. Pourquoi à St-Pierre où le métier est si dur, la mer si dangereuse, un petit pêcheur, ou un marin de Banc ne peut-il jamais arriver à sa pension? Parce que comme nous l'expliquait M. Delmont, il lui faut trop longtemps pour réunir ses 300 mois de navigation. Il est toujours fourbu ou noyé avant. Mais est-ce juste? Puisqu'en France on a tente quelque chose pour les Bretons, ne peut-on ici nous faire bénéficier des mêmes avantages, nous qui sommes Bretons aussi ou Normands ou Basques. Et ne payons nous pas des invalides comme les camarades.

M. Delmont a parlé aussi d'instruction judiciaire. Là j'ai moins bien compris. Peut-être parce que j'espérais bien n'aller jamais devant le juge d'instruction. Mais peut-on répandre de l'avenir! N'avons-nous pas vu, ces derniers mois des habitants estimés ici, des commerçants, des ouvriers, traînés en police correctionnelle pour avoir été dire au revoir aux Frères. J'ai eu la chance de n'être pas des gens poursuivis, quoique ne m'étant pas gêné pour faire ce que je voulais.... Et à propos où étaient-ils ce jour là tous ces beaux Messieurs (pas Louis parce qu'il était en France) mais ses frères cousins et amis. Tous ces gens qui affectent d'être toujours à la messe, au sermon, quand il n'y a pas de danger pourquoi ne sont-ils pas venus

au moins serrer la main aux partants? Pardieu! ils avaient peur de se compromettre auprès des autorités: Heureux encore, à la suite de cette échauffourée, d'avoir trouvé M. Delmont et ses frères pour refouler le pétrin ceux qu'on y avait fourrés.

Certes oui! voici encore une bonne chose: défendre contre les gens de Justice, les pauvres diables accusés de ceci ou de cela! Car combien y en a-t-il de capables de se défendre eux-mêmes? Croyez-vous que je serais fier, moi, devant un Juge d'instruction, en train de m'entortiller par toutes sortes de questions insidieuses de façon à me faire dire le contraire de ce que je pense. Tandis que si mon avocat est là, il m'empêchera de dire des bêtises.

Eh bien! voilà trois choses! l'assurance contre les accidents, la pension des marins et l'assistance judiciaire, dont je ne savais pas le premier mot, et ma foi, je suis enchanté de les avoir apprises. Et puisqu'elles sont appliquées en France, pourquoi n'en bénéficiions nous pas? Sommes nous pas Français et ne payons nous pas l'impôt comme les autres? Il n'y a qu'une chose à regretter: c'est qu'on nous fasse attendre si longtemps! Il faut croire que notre élu, le délégué, et nos fonctionnaires,, ou, ne connaissent pas ces lois, ou, s'en soucient comme d'une pomme pour leurs électeurs. De quoi s'occupent-ils alors? Mais si notre délégué, M. Légasse, Louis pour les dames, avait été en France au moment de leur promulgation, il les aurait connues, et je pense se serait empressé de les faire appliquer ici. Mais non, il est à St-Pierre occupé de ses affaires personnelles et Dieu sait s'il en a de tous les cotés, morues, banque, courrier postal, élevage, marchandises, baleines etc, etc. etc. et nous pendant ce temps là, nous dansons devant le buffet. **Chacun pour soi et Dieu pour moi tout seul**, voilà sa devise. Je fais mes affaires moi, vous: débrouillez vous! J'en entends plusieurs qui crient: Mais il nous donne du travail! Dites moi camarades! Est-ce pour vous faire plaisir, qu'il vous fait travailler, ou parce qu'il a besoin de vous? Ne lui faut-il pas des charpentiers pour construire des navires, des calfats pour les mettre à flot, des marins pour les monter? Et qui est ce qui s'enrichit à ce métier là? Vous ou lui. Demandez donc au pauvre bougre qui lui a bâti son château? Sans compter les autres que tout le monde connaît et qu'il est inutile de citer... Et puis la question n'est pas là, une fois ma journée faite, une fois rentré chez moi, en face de mon tiaude et de mon bol de thé, j'ai la prétention de ne plus rien devoir à personne, je suis libre de mon opinion et de mes actions et le patron n'a plus rien à me demander, où irait Louis avec votre raisonnement, mes gars... Pourquoi pas lui donner aussi ma femme! Non mais tu parles.

Et pris Légasse n'est pas tout seul, St-Pierre existait avant lui et prospérait autrement que maintenant et il restera encore après lui. Par conséquent moi, pourvu que je travaille et gagne ma vie, je ne vois pas pourquoi je devrais toujours être à plat ventre devant celui qui m'emploie et que mon travail enrichit.

En résumé: je suis content de ma soirée de l'autre jour car elle m'a ouvert les yeux sur bien des choses. Maintenant j'ai la conscience de ne plus aller au scrutin comme un mouton qui suit les autres, et certainement, je voterai pour M. Delmont.

1^o D'abord parce qu'il habitera Paris quand on lui écrira pour lui demander une chose raisonnable on aura toujours une bonne réponse.)

2^o Parce que connaissant à fond le pays

puisque il l'a habité, et que par métier étant au courant de son genre d'affaires, de ses habitudes et de ses besoins, il pourra faire aboutir les réformes dont tout le monde sent la nécessité absolue, et nous protéger contre les exactions dont nous sommes victimes de la part de tous ceux, Gouverneur, fonctionnaires qui prennent et sucent notre pauvre pays jusqu'aux moelles, le vident jusqu'à épuisement du sang.

3^e Enfin parce qu'il n'est pas pour nous un inconnu, parce que ce qu'il a fait ici pendant son séjour parmi nous, nous est un sûr garant de ce qu'il saura faire pour nous à Paris.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, à mes meilleurs sentiments.

UN OUVRIER

M. LOUIS LÉGASSE ET LES SAINT-PIERRAIS

M. Louis Légasse ne peut souffrir les Saint-Pierrais, il n'a de considération pour eux qu'au temps des élections; à ce moment, ils sont tous « **ses chers amis**, » on sait ce que cela veut dire.

S'il avait vraiment de la considération pour eux, pourquoi les a-t-il traités de **caméléons**? C'est les injurier que de les accuser d'être des hommes sans pâroles.

Pourquoi a-t-il qualifié M. Daygrand d'imbécile? parce que celui-ci est St-Pierrais et qu'il le sait considéré de ses compatriotes.

Pourquoi encore a-t-il injurié M. Daygrand, comme on n'injurie pas un matelot? parce que Monsieur Daygrand est St-Pierrais et qu'il n'a pas voulu se prêter à ses fantaisies.

Pourquoi à la conférence de l'Île aux Chiens, M. Légasse a-t-il traité Th. Clément et P. Mazier d'imbéciles? parce qu'ils sont St-Pierrais et qu'il a voulu les déconsidérer à vos yeux pour se poser comme un être supérieur aux Canadiens.

D'où vient sa haine contre ces deux St-Pierrais? De ce qu'ils n'ont pas voulu servir ses intérêts et se courber sous ses volontés de maître.

Pourquoi a-t-il cherché à leur faire tant de mal et par tous les moyens? pour se venger sur eux de ce qu'ils étaient bien considérés de leurs compatriotes et qu'ils étaient à leur tête.

Pourquoi venir dire à la conférence de l'Île aux Chiens que Mazier devrait être pendu? C'est ce qu'il ferait s'il en avait le pouvoir pour déconsidérer une génération St-Pierraise qui, on le sait, n'a point eu de pendu dans sa famille.

Pourquoi M. Louis Légasse a-t-il donné sa démission de membre du syndicat des armateurs? parce que, à moins de les dominer, il ne veut pas être mêlé à ces Saint-Pierrais qu'un de ses porteparoles traite d'idiots, de coterie pour avoir eu l'idée de se grouper, sans sa permission, pour la défense de leurs intérêts communs;

Pourquoi avoir tant de mépris pour les gens dont on sollicite la confiance

et les suffrages? Parce que M. Louis Légasse les considère comme d'une race inférieure et qu'il se croit le droit de les traiter ainsi parce qu'ils sont St-Pierrais

De quel droit, M. Légasse vient-il traiter les gens d'ivrognes, ceux notamment qui fréquentent le Cercle du Commerce qualifié par lui de Boîte à ivrognes? parce qu'ils les accusent de sentiments St-Pierrais.

Comment concilier cette horreur que M. Légasse manifeste contre de prétdus ivrognes avec cette mauvaise action qu'il fait commettre à ses courtiers électoraux payant à boire aux électeurs pour essayer de les souler afin d'avoir leurs votes? C'est le mépris qu'il a pour les Saint-Pierrais de les considérer comme des sauvages qu'on enivre pour en faire ce que l'on veut.

Les St-Pierraises ne trouvent pas grâce devant sa majesté, qui se vante de tout connaître dans les familles par les femmes. Comment interpréter cette vantardise? Ce n'est qu'un manque de respect vis-à-vis des St-Pierraises. Comme de dire à la conférence de l'Île aux Chiens: « Vos femmes sont laborieuses et vaillantes, ce n'est pas le cas de celles d'une autre ville que vous connaissez. »

Comment encore interpréter cette faute débitée dans une réunion de femmes St-Pierraises. « Je me marierais bien si je savais trouver une femme aussi intelligente que moi. » L'intelligence du cœur de la femme ne compte pour rien pour ce monsieur qui les considère comme des machines.

Voilà St-Pierrais et St Pierraises, quels sont les sentiments de M. Louis Légasse à votre endroit. Beaucoup les connaissaient, ceux qui les ignoraient en feront leur profit pour ne pas donner leur confiance à qui les méprise une fois qu'il n'a plus besoin d'eux. Demandez aux Conseillers Municipaux comment il les traitait un jour en leur disant: « Je vous flanquerai tous à la porte. » Demandez aux membres de la Chambre de Commerce comment il leur parlait en maître pour les faire revenir à sa manière de voir?

Eh bien! jeunes et vieux St-Pierrais, à vous le soin de faire voir, le 27 Décembre, si les St-Pierrais sont aussi méprisables et aussi négligeables que le dit ce préteignant qui a été bien heureux de trouver St-Pierre pour y faire fortune.

VIVENT LES ST-PIERRAIS!

Chronique Électorale

Dimanche dans l'après midi M. Delmont accompagné de son ami M. Morazé a été à l'Île aux Chiens. M. Delmont tenait à remercier la population de l'Île de l'accueil qui lui avait été fait. Il tenait à dire surtout que si tous à Saint-Pierre avaient désapprouvé la conduite de Marcadé et de Lebiguais, personne n'avait pensé que la population si laborieuse de l'Île put être comparée aux deux braillards qui avaient pour essayer de flatter M. Légasse tenté d'empêcher M. Delmont de parler.

M. Delmont a donc convoqué ses amis

dans la grande salle du café Nouvel. On a passé ensemble une heure occupée par des conversations particulières. M. Delmont a reçu les marques de la plus vive sympathie de tous ceux qui remplissaient la salle où l'on se tenait.

Puis sur la demande de quelques citoyens, une estrade est improvisée pour que M. Delmont puisse prononcer quelques paroles.

M. Delmont y monte et c'est au milieu des applaudissements qu'il peut parler de la baleine pour dire que l'idée n'en est pas abandonnée puisque la commission est partie à St. Laurent, et qu'il peut parler de la boëtte. Il finit en remerciant la population de l'Île de la confiance et de la sympathie qui lui sont témoignées.

Nous savons que M. Delmont est rentré à Saint-Pierre heureux et fier de l'accueil reçu à l'Île.

A MIQUELON.

Lundi matin, M. Delmont est parti à Miquelon malgré l'état d'extrême fatigue où il était. M. Delmont tenait, malgré l'aviso de ses amis qui lui conseillaient de se reposer, à aller à Miquelon pour prouver aux électeurs de cette commune qu'il ne les négligeait point. M. Delmont comptait en partant se borner à faire visite à quelques personnes, mais ses amis de Miquelon lui ont demandé de faire une conférence et c'est ainsi qu'à deux heures et demie on était réuni dans la salle de la Mairie pour assister à la conférence de notre ami.

La salle d'abord est plutôt froide. M. Borotra se charge d'ailleurs de pousser les électeurs à crier: Vive Légasse Il faut reconnaître qu'au début, Borotra réussit à merveille. Mais M. Delmont ne s'émeut pas: le bureau est constitué: M. M. Th. Briand, président, Cormier et Girardin y prennent place M. Delmont prend la parole, au début, à une ou deux reprises, il est interrompu par M. Borotra qui détermine des cris de *Vive Légasse*. M. Borotra a alors un mot bien malheureux. Il interrompt l'orateur pour lui dire: Un délégué n'a aucune utilité, tous nos délégués jusqu'ici ont été des nullités, (bel éloge pour M. Légasse).

M. Légasse après avoir été desservi à l'Île aux Chiens comme on sait est maintenant traité de nullité par son gérant M. Borotra.

La conférence se poursuit dans le calme, les cris de *Vive Légasse* diminuent au fur et à mesure que M. Delmont continue son discours qui est écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt. L'orateur finit en disant qu'il n'espère pas être applaudi parce qu'il sait bien que M. Légasse était tout puissant à Miquelon, et qu'il faut aux électeurs de cette commune le temps de méditer les paroles qu'ils ont entendues pour se rendre compte que ce serait commettre une faute énorme que de voter encore pour M. Légasse.

La conférence est finie. Les paroles de M. Delmont ont porté, elles ont certainement produit beaucoup d'effet car lorsque à la fin M. Borotra pousse un formidable: Vive Légasse, sa voix reste sans écho. Quelques faibles cris de *Vive Légasse* sont poussés sans conviction.

Magnifique arrivée à St-Pierre pour notre ami Delmont. Les employés des Maisons Légasse étaient au complet sur le quai, pensaient-ils y être seuls! Ils s'étaient trompés, ils ont été noyés dans la foule énorme des amis de M. Delmont qui ont fait à celui-ci une véritable ovation et l'ont reconduit en l'acclamant jusqu'à son domicile.



AH! LE VIEUX GARS! A TOUTES SAUCES.

M. Louis Légasse est tellement désorienté des progrès que fait la candidature de M. Delmont, auquel vont toutes les sympathies, qu'il ne sait plus quel moyen employer pour entraver le succès de son concurrent. Son humeur de candidat devient tyannique même à l'égard de ses plus fidèles qu'il accuse au moins de geste d'infidélité électorale.

Ainsi, on nous assure que M. Louis Légasse aurait résolu, pour le jour des élections, de déguiser en nègre son principal courtier électoral, M. Auguste Norgeot, dont le dévouement est à toute épreuve!

Comme tout le monde, M. Delmont sera le premier à rire de cette exhibition carnavalesque; et l'on rit déjà à l'avance de voir le vieux gars Norgeot avec sa figure joufflue passer du rubicond au noir : ce sera la « great attraction » de la journée.

En tous cas, le choix du sujet fait honneur à la perspicacité de M. Louis Légasse, l'idée est géniale d'avoir réservé ce rôle extra-comique à M. Auguste Norgeot, qui, en sa qualité de vieux politicien, a si souvent changé de peau qu'une fois de plus ou de moins ne doit pas lui coûter davantage.

Norgeot a été longtemps comme on dit, maziériste enragé, puis il est devenu le dénonciateur de Mazier après l'avoir prononcé comme son bienfaiteur;

Il a été clérical jusqu'à porter la soutane dans les grands jours, ce qui ne l'a pas empêché de se faire l'invulnérable du Père Letourneau que tout le monde vénérait;

Il a été anti-administratif, et, quoique cela, il s'est abaissé à jouer le rôle de dénonciateur afin de complaire au communard Bertrand.

Que n'a pas fait Norgeot, qui emploie plus d'anglais que de français, même quand il travaille pour M. Légasse?

Il en a tant fait qu'il ne se souvient même plus de la démarche qu'il a tentée auprès de M. Delmont pour essayer de lui faire poser sa candidature à la place de Maire. En cet interview, M. Norgeot s'exprimait clairement: **C'est un homme instruit comme vous qu'il faudrait à notre tête.....**

Tout en étant une trahison à l'encontre de son protecteur M. Légasse, la proposition était significative et elle prouve ce que valent les convictions de

M. Norgeot qui fait métier de les vendre au plus offrant. Quelle valeur peuvent donc avoir les opinions si variables de ce courtier, qui fera tout pour de l'argent et sans convictions!

BALLADE D'UN FOURNEAU RÉPUBLICAIN

Sous la première République,
Nos pères, sans souliers ni pain,
Ont vaincu le monde . . . Pratique,
Aujourd'hui le Républicain,
Recherche d'autres monopoles:
Tout d'abord, bien soigner sa peau!
Il faut de belles casseroles,
Quand on est un joli fourneau.
Nos pères! Cette horde héroïque,
Se leva peuple souverain . . .
Fervent de l'art gastronomique,
Aujourd'hui le Républicain,
Loin de chanter des Carmagnoles,
Ecoute rissoler du veau.
Il faut de bonnes Casseroles,
Quand on est un vaillant fourneau.
Hélas! tant de grandeur épique.
N'a point laissé de lendemain . . .
Marmiton de vertu civique,
Aujourd'hui le Républicain,
Nous fait sauter des Croquignolles;
Ah! quel labeur pour son cerveau!
Il faut de grandes casseroles,
Quand on est un vaste fourneau.

ENVOI

Bon Prince, accepte nos oboles,
Pour te gaver jusqu'au trumeau,
Il faut de chères casseroles,
Quand on est un riche fourneau.

BILAN D'UNE CONFÉRENCE

Il n'a pas eu de chance à l'Ile aux chiens, ce pauvre M. Légasse. D'abord personne n'a écouté ses lectures interminables de pièces qui étaient rasantes.

Ensuite il a donné tous les défauts aux femmes de Saint-Pierre. Il s'est mis celles-ci contre lui et nous recevons chaque jour des lettres indignées des femmes de St-Pierre furieuses des allusions de M. Légasse à leur sujet.

Puis, nous l'avons vu s'enferrer en criant: Vive Jullien, ne comprenant pas que ce cri augmentait son impopularité.

Et encore, n'a-t-il pas dit: il ne faut plus de baleine une minute après avoir défendu la baleine.

Et enfin, n'a-t-il pas abandonné la tribune lamentablement sous les rires de la salle stupéfaite?

A quand la prochaine conférence de M. Légasse pour augmenter la majorité dont déjà nous sommes assurés pour Delmont?

POUR AVOIR DES VOIX

A SAINT-PIERRE

Avant la conférence de l'Ile aux Chiens les agents de M. Légasse à St-Pierre, les salariés Norgeot et autres disaient aux ouvriers de voter pour Légasse qui leur donnerait du travail pour la construction de l'établissement baleine. Personne ne croyait Norgeot, car tout le monde sait que les Anglais n'emploient que les Anglais. On se rappelle ce qui s'est passé cet été pour le naufrage du «Monterey». Aucun St-Pierrais n'y a été employé tout le personnel employé pour le naufrage et pour les bœufs est venu de Terre-Neuve. On se rappelle aussi que M. Légasse ne protège pas tant l'ouvrier Saint-Pierrais puisque son grand magasin du Sud a été construit par Norgeot avec des ouvriers Anglais — Et bien, pour la baleine ce serait la même chose, pas un Saint-Pierrais n'y aurait été employé.

Mais il fallait faire des promesses pour avoir des voix.

A L'ILE AUX CHIENS

A l'Ile aux Chiens, quand M. Légasse a compris qu'il était fichu, une minute après qu'il avait dit qu'il défendrait la baleine, il s'est écrié: **Je suis contre la baleine.**

Il fallait faire des promesses pour avoir des voix.

Mais quelle promesse tiendra-t-il donc? Est-ce celle faite à Saint-Pierre, est-ce celle faite à l'Ile aux Chiens? Mystère et élection!

En tous cas, M. Légasse s'est fait juger très sévèrement à Saint-Pierre et à l'île et au lieu de gagner des voix, il en a perdu, se trouvant après la bataille de l'Ile plus perdu que jamais.

CROQUEMITAINE.

M. Louis Légasse, de plus en plus troublé, fait grand bruit d'un procès à intenter au télégraphe français dont un employé aurait commis l'indiscrétion de communiquer le contenu d'un de ses télégrammes.

Les bureaux de notre rédaction sont si rapprochés de ceux de M. Jégou que M. Louis Légasse se figure sans doute qu'il existe un télégraphe sans fil ou à miroir entre les deux.

Grave erreur qui prouve l'état d'esprit troublé de M. Louis Légasse: les renseignements reproduits par le *Réveil*, nous les tenions d'un des meilleurs amis de M. Louis Légasse, qui venait de les lui communiquer.

ÉTRENNES AU GRAND RABAIS

CHEZ M. JULES MARIE.

Le Directeur Gérant, J. B. Girardin

St-Pierre Miquelon. — Imp. Coopérative